

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

See original Bid Solicitation Voir la demande de soumissions originale

BID SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Solicitation No. - N° de la demande CSPS-RFP-21NG-0183/A	Amendment No. - N° de modification 006
--	--

Solicitation closes – La demande prend fin : at – à 02:00 pm ET 14 h 00 HE on – le January 5, 2022 5 janvier, 2022	File No. - N° de dossier 2021-0183
--	--



Date of Solicitation Amendment – Date de la modification à la demande 2021-12-15
Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à : See original Bid Solicitation Voir la demande de soumissions originale
Destination See original Bid Solicitation Voir la demande de soumissions originale

Instructions:

Municipal taxes are not applicable.

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas.

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression) Signature : _____ Date : _____

Modification 006

À tous les soumissionnaires :

Aucune considération ne sera accordée pour des suppléments et/ou modifications due au fait que le soumissionnaire ne connaissait pas le contenu de cette modification.

Cette modification 006 est émise afin de :

- 1) Modifier la date de fin de la demande de soumission.
- 2) Modifier la section 2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission

1) Modification de la date de fin de la demande de soumission

SUPPRIMER : La demande prend fin à 14 h 00 HE le 15 décembre 2021.

INSÉRER : La demande prend fin à 14 h 00 HE le 5 janvier 2022.

2) Modification de la section 2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission

SUPPRIMER : La section 2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission dans son entièreté.

INSÉRER : La section 2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission suivante.

2.4 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante avant le 22 décembre 2021 à 10 h 00 HE. Les demandes de renseignements reçues après ce délai ne seront pas traitées.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.